

CERTIFICAT DE PUBLICATION RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Je soussignée, Madame Sylvie de GAETANO,

Maire de Trouville-sur-mer,

Certifie que le Recueil des Actes Administratifs de la mairie de Trouville-sur-mer du 3^e trimestre 2022 est publié et téléchargeable gratuitement sur le site internet de la ville : www.trouville.fr;

Fait à Trouville-sur-mer, le : 21/10/2022

Le présent certificat est affiché pour une période de trois mois :

- à l'Hôtel de Ville – 164 boulevard Fernand Moureaux – 14360 Trouville-sur-mer
- sur le site internet de la Ville : www.trouville.fr